

PRÉSENTATION DE RAPPORTS SUR LES INDICATEURS DE RÉSULTATS - DOCUMENT D'ORIENTATION À L'INTENTION DES EXPLOITATIONS MOYENNES

APPLICABLE À COMPTER DE LA SAISON DE RÉCOLTE 2014

Présentation générale

Le présent document détaille comment utiliser les modèles fournis par la BCI afin d'aider les Unités de producteurs dans le recueil et la présentation de rapports annuels sur les Indicateurs de résultats. Il comprend :

1. Des orientations pour utiliser les modèles pour le recueil et la compilation de données
2. Pour chaque Indicateur de résultats, une explication des modalités selon lesquelles les informations requises doivent être présentées, y compris les unités à utiliser ainsi que des orientations sur les mesures et les calculs spécifiques.
3. Une description du processus de nettoyage des données et de feedback.

1. Orientations pour le recueil et la compilation de données

L'Unité de producteurs doit présenter le Rapport d'Indicateurs de résultats dans les 12 semaines suivant la fin de la récolte, ce qui signifie que les exploitations moyennes doivent soumettre leurs Formulaires d'indicateurs de résultats complétés à l'Unité de producteurs suffisamment à l'avance afin de laisser à cette dernière assez de temps pour rassembler les informations de l'ensemble des exploitations qui la composent. La même règle s'applique aux données recueillies des groupes témoins.

Présentation de rapports portant sur les Indicateurs de résultats - Exploitations moyennes - Résumé du processus

Sources des données :	Méthodologie d'échantillonnage	Nombre estimé d'exploitations fournissant des données par UP	Modèle à utiliser
Exploitations moyennes	100 %	100	Formulaire d'Indicateurs de résultats pour les producteurs

			individuels
Exploitations témoins	10 % des producteurs participants	10	Formulaire d'Indicateurs de résultats pour les producteurs individuels
Données synthétiques des exploitations moyennes et témoins		110	Rapport d'Indicateurs de résultats pour les Unités de producteurs (exploitations moyennes)

1.1 Formulaire d'Indicateurs de résultats pour les producteurs individuels

Ce formulaire d'une page est utilisé pour recueillir les données des exploitations moyennes individuelles. Il peut être soit imprimé, soit complété sous Excel et transféré au Responsable de l'Unité de producteurs.

1.2 Rapport d'Indicateurs de résultats pour les Unités de producteurs (exploitations moyennes)

Le Responsable de l'Unité de producteurs compile dans le Rapport d'Indicateurs de résultats les données à partir des formulaires sous version papier ou électronique envoyés par les exploitations moyennes. Une fois les données incluses dans l'onglet, le Responsable de l'Unité de producteurs l'envoie à la BCI (au plus tard 12 semaines après la fin de la récolte).

2. Explications relatives aux Rapports d'Indicateurs de résultats

Les Unités de producteurs sont tenues de présenter des Rapports d'Indicateurs de résultats à la BCI pour les exploitations moyennes opérant au sein de leur structure. Les données de l'ensemble des exploitations moyennes, ainsi que des producteurs témoins, sont recueillies.

Les Indicateurs de résultats de la BCI visent à refléter les informations comparables concernant les résultats atteints par les producteurs de Better Cotton, à l'échelle mondiale. Bien que des producteurs de divers pays utilisent des unités de mesure différentes, il est essentiel que les Indicateurs de résultats soient communiqués dans les unités requises, afin de garantir la standardisation des données tout au long du Système du Better Cotton. Par exemple, la BCI exprime l'ensemble des indicateurs agronomiques et économiques par hectare. La précision de la surface de production exprimée en hectares est donc très importante. Les Unités de producteurs sont tenues de veiller à l'utilisation d'unités de mesure correctes ; ceci pourra donc engendrer des calculs supplémentaires avant que les données ne soient communiquées à la BCI.

2.1 Identification, surface et production

Identification

Saisir le nom ou l'identifiant de chaque producteur, l'ID du Groupe d'apprentissage (si applicable), ainsi que le statut de l'exploitation (Better Cotton ou témoin).

Surface totale récoltée

- La surface totale de production de coton de chaque producteur devra être indiquée en **hectares**. Lorsque d'autres unités auront été utilisées par les producteurs, les Responsables d'Unités de producteurs seront tenus de procéder à la conversion en hectares.

- La surface totale récoltée (et non la surface initialement plantée) doit être indiquée.
- Un « 0 » doit être indiqué pour les producteurs n'ayant pas cultivé de coton lors d'une année donnée.

Total de coton-graine récolté

- La production totale de coton doit être exprimée en **kilogrammes** de coton **graine**.
- Le rendement est ensuite calculé par la BCI comme le volume de coton récolté par hectare.
- Un « 0 » doit être indiqué pour les producteurs n'ayant pas récolté de coton lors d'une année donnée.

2.2 Utilisation d'eau pour l'irrigation

L'eau extraite pour irriguer le coton lors de la saison (y compris toute opération d'arrosage préalable ou d'irrigation nécessaire pour préparer le lit de semence ou planter la culture) doit être mesurée. Un coton sera considéré comme irrigué s'il a fait l'objet d'une ou plusieurs irrigations. L'eau de pluie n'est pas enregistrée.

- Les producteurs doivent enregistrer le volume total d'eau utilisée pour l'irrigation en **mètres cubes** (m³), 1 m³ = 1 000 litres). La surface de coton irriguée est également enregistrée.
- Idéalement, les producteurs utiliseront des compteurs d'eau pour mesurer le volume d'eau captée pour irriguer le coton. Si aucun compteur d'eau n'est installé, les débits devront être estimés.
- Estimation du débit :

Lorsque l'eau est alimentée par un tuyau, si le débit n'est pas trop important, ce dernier pourra être estimé en utilisant un récipient dont le volume est connu et en calculant sa durée de remplissage. Pour l'eau fournie par un canal, un conduit ou une rigole, différentes méthodes sont possibles pour estimer le débit. Veuillez contacter la BCI pour obtenir de plus amples informations sur les méthodes d'estimation des débits dans des canaux ouverts.

Une fois le débit estimé, la durée de chaque irrigation doit être enregistrée. Le volume total appliqué sera le produit de la durée totale de l'ensemble des arrosages multiplié par le débit.

Paramètre	Débit estimé	Débit estimé	Durée de l'ensemble des arrosages	Volume total (en m ³)
Unité	Litres par minute	Litres par heure	En heures	Mètres cubes (m ³)
Formule	Voir le descriptif de l'estimation du débit	= Débit estimé par minute x 60	= Somme (arrosage 1 + arrosage 2 +...)	= (durée de l'ensemble des arrosages x débit) / 1 000
Exemple	1 200	72 000	12	864

2.3 Profitabilité

La profitabilité est définie comme le revenu net engrangé par le producteur ou l'exploitation à partir de la culture du coton ; elle doit être enregistrée en **monnaie locale**. Elle est calculée en déduisant les coûts variables totaux engendrés par la culture du coton du revenu brut découlant de cette dernière. Elle est exprimée par hectare et par saison.

Revenu brut

Le revenu brut est la valeur dérivée de la vente du coton.

Coûts variables

Les coûts variables devant être inclus (si applicable) figurent dans le tableau suivant.

Coûts variables	Explication
Semences	
Engrais	
Pesticides	
Irrigation	L'eau et tous les coûts associés, tels que les tuyaux goutte-à-goutte installés chaque année (les infrastructures plus permanentes, considérées comme des investissements, ne sont donc pas incluses comme un coût variable).
Main d'œuvre - Préparation de la terre	Tous les coûts de main d'œuvre encourus pour le semis, l'éclaircissage, le désherbage et le repiquage
Main d'œuvre - Irrigation	Tous les coûts de main d'œuvre encourus après le semis et avant la récolte
Main d'œuvre - Application d'engrais	
Main d'œuvre - Application de pesticides	
Main d'œuvre - Récolte	Tous les coûts de main d'œuvre encourus lors de la récolte
Autres coûts	Tout autre coût encouru (transport vers l'usine d'égrenage, consultants, etc.)

Dans l'hypothèse où certains coûts liés à la culture du coton ne pourraient pas être facilement séparés (ex : coûts de main d'œuvre lorsque le travailleur se consacre à plus d'une culture), ils devront alors être inclus.

Les coûts suivants *ne doivent pas* être inclus dans le calcul des coûts variables :

- Les coûts fixes (tels que les coûts liés aux intérêts, les frais d'amortissement et les coûts de crédit-bail pour les terres ou les machines)
- Les coûts uniquement associés à d'autres cultures
- Les investissements (par exemple, dans des machines et des outils n'ayant pas été exclusivement utilisés pour le coton de la saison concernée)
- Le temps passé ne donnant lieu à aucune compensation financière, comme c'est le cas des coûts encourus par le producteur lui-même.

2.4 Travail des enfants

L'indicateur consacré au travail des enfants figurant dans les Indicateurs de résultats mesure la capacité des producteurs à distinguer correctement les formes acceptables de travail des enfants et le travail dangereux pour ces derniers. Il existe des pictogrammes ou des photographies spécifiques aux pays décrivant les formes acceptables de travail des enfants et le travail dangereux pour ces derniers.

Lors du recueil des données relatives aux Indicateurs de résultats, la personne chargée de recueillir les données des producteurs doit effectuer un simple test, consistant à demander à chacun d'entre eux de lui montrer les images illustrant les formes acceptables de travail des enfants et celles décrivant un travail dangereux pour ces derniers. La personne recueillant les données notera si le producteur est en mesure de différencier les deux cas de figure en inscrivant « Oui » ou « Non ». Le même exercice devra être mené auprès des producteurs témoins.

La BCI compare le pourcentage de producteurs de Better Cotton de l'UP connaissant la différence entre les formes acceptables de travail des enfants et le travail dangereux pour ces derniers à celui atteint par les producteurs témoins.

2.5 Utilisation de pesticides

Le terme « engrais » englobe les engrais minéraux, organiques ou synthétiques et inclut les amendements appliqués au champ de coton après la récolte de la culture précédente (qu'il s'agisse ou non de coton).

- Indiquer le volume total (en **kilogrammes ou litres**) d'engrais appliqué au champ de coton avant la plantation ou pendant la saison.
- Le modèle dédié aux Indicateurs de résultats contient une liste des engrais communément utilisés disposant d'une composition fixe (ex. : urée, nitrophosphate, phosphate de diammonium, etc.) Pour l'ensemble des autres engrais utilisés, les Facilitateurs de terrain et les Responsables d'Unités de producteurs doivent indiquer la composition typique des engrais commerciaux (% d'azote, de phosphore, de potassium, etc.) Une série de colonnes a été prévue à droite de la section consacrée aux engrais, afin d'enregistrer d'autres formulations d'engrais.
- Aucune analyse chimique n'est nécessaire pour déterminer la teneur en nutriments des engrais non-standard ou faits maison.

2.6 Utilisation de pesticides

Le terme « pesticides » englobe les insecticides, les herbicides, les acaricides et les fongicides appliqués au champ, quelles que soient les modalités, entre la récolte de la culture précédente (même s'il ne s'agit pas de coton) et la récolte du coton en question.

- Indiquer le volume total (en **kilogrammes ou en litres**) de pesticides appliqué au coton chaque année, pour chaque principe actif.
- La concentration exacte de chaque produit en principes actifs doit être enregistrée. Les étiquettes des pesticides doivent indiquer, en plus de leur dénomination commerciale, le nom du principe actif, ainsi que sa concentration. La concentration doit être indiquée en **grammes par kilogramme/litre**. Par exemple, pour une concentration en principe actif de 20 %, la valeur 200 doit être indiquée (200 grammes par litre correspond à 20 %).
- Les modèles d'Indicateurs de résultats contiennent une liste des dénominations commerciales communément utilisées, ainsi que de leurs principes actifs. Pour chaque pesticide, la concentration commune en principes actifs doit être indiquée. Si un pesticide contenant le même principe actif est utilisé sous une concentration différente, il doit être ajouté à l'une des colonnes modifiables du rapport de compilation.
- Lorsqu'un pesticide appliqué est un mélange de plus de deux principes actifs, il est considéré comme un mélange et les concentrations de l'ensemble des principes acteurs doivent être enregistrées.
- Lorsque des pesticides botaniques faits maison, d'une concentration inconnue, sont utilisés, une concentration de 1 000 doit être indiquée.

À partir du volume total de pesticide appliqué et de la concentration en principe actif, la BCI calcule la quantité de principe actif appliquée pour les pesticides commerciaux et biologiques. Les producteurs ne sont pas tenus de réaliser ce calcul. Le calcul effectué est le suivant :

1. Afin de convertir le volume de pesticide appliqué en poids de principes actifs appliqués, le volume ou le poids total appliqué (en litres ou kilogrammes) est multiplié par la

concentration du produit (en grammes de principes actifs par litre ou kilogramme) et divisé par 1 000, pour donner un résultat en kilogrammes de principes actifs appliqués.

2. Le poids total de principe actif appliqué (en kilogrammes) est alors calculé en ajoutant les résultats individuels pour chaque pesticide différent appliqué.
3. Le poids total de chaque pesticide appliqué est ensuite divisé par le nombre total d'hectares de coton cultivés par les producteurs ayant fourni les données relatives à l'application de pesticides, afin de pouvoir communiquer une moyenne, en kilogrammes, de principes actifs appliqués par hectare pour chaque principe actif différent.

Le calcul de la consommation moyenne de principe actif/hectare se basera sur la surface totale récoltée par l'ensemble des producteurs de l'Unité de producteurs, quelle que soit la consommation (ou non consommation) réelle d'un pesticide particulier de la part d'un producteur.

3. Nettoyage des données et feedback

3.1 Nettoyage des données

Les données de chaque exploitation, telles que présentées dans les Rapports d'Indicateurs de résultats, sont téléchargées par la BCI vers un programme de statistiques, en vue d'être analysées. La première étape consiste à nettoyer les données. Les valeurs douteuses, ou les observations extrêmes, sont statistiquement identifiées. La BCI enverra une liste de valeurs à vérifier.

Chaque ensemble de données contient des erreurs dues à des fautes de saisie ou de mesure. Les valeurs douteuses (observations extrêmes) peuvent indiquer des erreurs. Il est important de garder à l'esprit que certaines valeurs correctes peuvent être extrêmes et que les valeurs douteuses identifiées par le nettoyage des données ne sont pas forcément erronées. C'est la raison pour laquelle le nettoyage des données ne dépend pas uniquement des statistiques. La BCI enverra une liste des données douteuses et demandera à ce qu'elles soient vérifiées. En raison de la difficulté de revenir vers les producteurs pour leur demander de vérifier les données, le présent processus vise particulièrement à corriger les erreurs de saisie. Il devra également mettre en évidence des situations spécifiques en mesure d'expliquer les différences observées.

3.2 Feedback

Les Indicateurs de résultats ne sont pas automatiquement calculés à partir des données saisies dans les modèles. En effet, une fois les données importées dans la base de données et nettoyées, la BCI communiquera aux Unités de producteurs les informations synthétiques concernant les résultats de leur Unité.